

LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE S'APPRETE A INAUGURER UNE PREMIERE AGENCE ANTIDOPAGE

La Presse Canadienne - 15 oct. 2009

LONDRES — Le gouvernement britannique s'apprête à inaugurer la première agence antidopage du pays, le mois prochain.

L'Agence antidopage de Grande-Bretagne (AAGB) sera responsable de faire respecter les règles de l'Agence mondiale antidopage auprès de ses fédérations nationales.

Le gouvernement a également annoncé la mise sur pied d'un "téléphone rouge" où pourront être laissées, de façon confidentielle, les informations sur des athlètes soupçonnés de dopage. Un comité formé d'athlètes sera ensuite chargé de faire le lien entre l'AAGB et les compétiteurs.

DOPAGE - « LES PREUVES CONTRE ARMSTRONG EXISTENT »

France Soir - 15 oct. 2009

Spécialiste du dopage, le docteur Jean-Pierre de Mondenard estime que la justice dispose des preuves suffisantes pour inquiéter Lance Armstrong.

Jean-Pierre de Mondenard a assisté, mercredi, à la présentation du tracé du Tour 2010. Surpris par la présence à cette occasion de Lance Armstrong, il revient sur le taux d'hématocrite suspect de l'Américain durant la dernière Grande Boucle.

FRANCE-SOIR. Selon l'AFLD, l'UCI se serait montrée conciliante envers l'équipe Astana lors de ses contrôles antidopage pendant le Tour 2009. Que vous inspire cette polémique ?

JEAN-PIERRE DE MONDENARD. Demander à une fédération de lutter contre le dopage est un non-sens absolu. Connaît-t-on un seul PDG qui soit également délégué syndical ? Non ! A l'UCI, Pat McQuaid est les deux à la fois. Mais l'AFLD n'est pas totalement innocente dans cette passe d'armes. Elle aurait dû réagir pendant le Tour. C'est à ce moment-là qu'il fallait faire éclater l'affaire. A vrai dire, on a l'impression que l'AFLD a surtout voulu faire parler d'elle. Elle aimerait avoir davantage de pouvoir dans les opérations de contrôles sur le Tour, et je ne pense pas qu'elle ait agi sans arrière-pensée médiatique.

Le passeport biologique a-t-il une utilité dans la lutte antidopage ?

Il permet de cibler les tricheurs, mais il n'est pas parfait. Le passeport ne peut mettre en évidence que des réactions par rapport aux produits que le corps absorbe, et pas les cas de transfusion sanguine, par exemple. Lance Armstrong a affiché pendant le dernier Tour ses paramètres biologiques sur son site, et on remarque qu'ils n'ont pas bougé tout au long de l'épreuve. C'est clairement un indice majeur de tricherie. En temps normal, votre hématocrite – le rapport entre les globules rouges et le volume sanguin total – diminue progressivement au fil des efforts physiques. Le fait que ce taux soit resté stable chez Armstrong prouve qu'il y a eu manipulation.

Armstrong a été accueilli comme une star, mercredi, lors de la présentation du tracé du Tour 2010. N'est-ce pas surréaliste ?

Le fait qu'il ait été présent en 2008 relevait déjà de l'hérésie et marquait la défaite de la lutte antidopage. Après le Tour 2005, le quotidien L'Equipe révèle que six des douze contrôles positifs à l'EPO, datés de 1999, appartiennent à Armstrong. Quelques années avant ce scandale, il se rend dans un hôpital américain pour son cancer. Le cardiologue lui demande les produits qu'il utilise pour se soigner. Armstrong lui détaille alors, devant témoins, qu'il prend notamment de l'EPO. La somme des témoignages révélant ses pratiques suspectes constitue, en termes juridiques, des preuves testimoniales. Les preuves contre Armstrong existent et sont crédibles pour la justice.

Il pourrait donc être inquiété par la justice ?

En cas de procès, oui ! Mais il n'y en a jamais eu, sauf concernant des publications et des livres. Si l'organisation du Tour de France l'attaque en justice pour manquement à l'éthique ou à l'image de l'épreuve, la somme des témoignages et des preuves est suffisante pour qu'un tribunal puisse condamner Armstrong.

Pourquoi l'UCI ne le fait-elle pas ?

L'UCI ne va pas risquer d'abîmer l'image de son sport. Frank Vandenbroucke, cela faisait des années qu'il était sur la corde raide. Et qui s'est occupé de lui venir en aide ? Personne ! L'UCI n'est pas la bonne entité pour lutter contre le dopage. Il faut un organisme neutre car les fédérations internationales ne sont pas indépendantes de la lutte antidopage.

Finalement, selon vous, quelle part du peloton se dope ?

On parlait il y a encore quelques années d'un cyclisme à deux vitesses. On peut maintenant parler d'un cyclisme à quatre vitesses. Il y a ceux qui utilisent ce que l'on appelle des « transporteurs d'oxygène », à savoir les produits les plus performants. La deuxième vitesse regroupe ceux qui prennent des produits moins performants mais non identifiables et qui augmentent, par exemple, la sécrétion d'hormone (corticoïde, anabolisant). Il y a ensuite les produits borderline, qui sont pour la plupart vendus en Italie, tel le Neoton, et utilisés par les insuffisants cardiaques. C'est ce qu'a pris le footballeur Fabio Cannavaro en 1999, le soir de la finale de la Coupe UEFA. Il y a enfin les gens qui se font rédiger des ordonnances de complaisance. J'ose espérer, après tout ça, qu'il existe encore des coureurs qui ne se dopent pas.

UNE MORT SUSPECTE

Le Nouvelliste - 15 oct. 2009

Le décès du coureur belge laisse perplexe un spécialiste de la médecine sportive et d'autres observateurs. En filigrane: le dopage, bien sûr.

«Ce n'est pas normal de mourir à 34 ans.» Le Dr Jean-Pierre de Mondenard, médecin français du sport et grand observateur de la lutte antidopage, n'est évidemment pas resté insensible face au décès de Frank Vandenbroucke, en début de semaine. Le Belge aurait succombé à une embolie pulmonaire. L'autopsie devrait toutefois permettre d'en savoir plus sur les causes de ce drame.

Toujours est-il que le médecin français, interrogé par la RSR et par France 5, n'hésite pas à ouvrir le débat. «A priori, il n'avait pas de problèmes de santé», poursuit-il. «D'ailleurs, il était encore présent aux «mondiaux» à Mendrisio. Décéder d'une embolie pulmonaire à 34 ans, c'est étrange. Elle intervient généralement après un accident ou une maladie.»

L'embolie pulmonaire est un caillot ambulatoire qui circule dans le sang et qui finit par boucher une ramification artérielle irriguant le poumon. A priori, elle ne devrait pas toucher des athlètes en bonne santé. «En 2008, il y a eu un cas similaire à celui de Vandenbroucke», explique encore Jean-Pierre de Mondenard à la RSR. «L'Italien Valentino Fois est mort d'une embolie pulmonaire, probablement dans les mêmes conditions.»

Etude sans équivoque

Le spécialiste de la médecine sportive, grand pourfendeur du dopage, avait réalisé une étude dont les conclusions paraissent sans équivoque. «Elle montre qu'entre 25 et 34 ans, les cyclistes du Tour de France meurent cinq fois plus d'accidents cardio-vasculaires que la moyenne européenne. Or, le grand public boit, fume et n'a pas une hygiène de vie forcément sportive. Il y a donc une corrélation entre les dégâts cardio-vasculaires et la pratique du sport de haut niveau.»

Les faits paraissent en effet donner raison au Dr de Mondenard. Il suffit de prendre connaissance de la liste des décès - voir ci-dessous - de cyclistes, pour la plupart très jeunes, ces dernières années pour s'en convaincre. «C'est la faute aux produits ingurgités pour être tout devant», affirme-t-il.

Deux tentatives de suicide

Justement, selon un dossier développé par «Le Monde», en 2007, le dopage sanguin - transfusion, hémoglobine modifiée - présente des effets secondaires: des problèmes vasculaires et cardiaques graves, notamment. De même que l'EPO, largement répandue au sein du peloton depuis de nombreuses années, peut provoquer, à court terme, des... embolies pulmonaires. Or, Frank Vandenbroucke a vécu une carrière tumultueuse. L'enfant terrible du cyclisme belge, ainsi qu'il avait été dénommé par la presse de son pays, a gagné une cinquantaine de courses. Mais il a aussi trempé dans des affaires de dopage.

En juin 1999, il est entendu par les policiers du Quai des Orfèvres sur sa relation avec le sulfureux Bernard Sainz, alias le «Docteur Mabuse». C'est le début de ses ennuis. En 2002, on saisit divers produits illicites à son domicile. Il prétend notamment que le clenbuterol était destiné à son... chien. En 2005, il tente une première fois de mettre fin à ses jours après la séparation d'avec sa femme. En 2008, il effectue une deuxième tentative.

Le parallèle avec Marco Pantani, retrouvé mort dans un hôtel après une overdose de cocaïne, est inévitable. «Ce n'est malheureusement qu'une demi-surprise», ose Jean-Luc Vandenbroucke, son oncle et ancien coureur sur le site du monde.fr. «Nous savions qu'il n'était pas bien, qu'il avait des hauts et des bas, côté santé et moral.»

Le quotidien belge «La Dernière Heure» n'est pas autrement surpris non plus. «Nous avons maintes fois évoqué cette fin sinon violente, tout au moins abrupte entre journalistes, à une époque où il apparaissait davantage dans la rubrique des faits divers que dans les colonnes sportives», écrit-il. La Meuse rappelle que «l'attention médiatique de ses moindres faits et gestes n'avait d'égale que l'étendue de son talent gâché.» A propos de ses qualités, Johann Bruyneel, directeur sportif d'Astana, est élogieux dans «L'Equipe». «Je n'avais jamais vu un talent pareil.»

Voici quelques jours, il avait encore officié comme consultant lors des «mondiaux» à Mendrisio. Il affirmait alors

vouloir rebondir et s'était dit tout proche de signer dans une nouvelle équipe en 2010. «Mais je sens bien que les managers m'évitent, qu'ils se disent: «ce type est un drogué», confiait-il récemment à «L'Equipe». Malheureusement, le destin l'a encore, et pour la dernière fois, rattrapé.

LE GOUVERNEMENT VEUT OUVRIR LE VILLAGE AUX ENQUETEURS

Le Parisien - 16 oct. 2009

Les chambres des sportifs au village olympique de Londres, en 2012, pourraient être fouillées à n'importe quel moment sans avertissement, selon le souhait exprimé par le ministre britannique des Sports, Gerry Sutcliffe, dans le quotidien The Daily Telegraph. "Sur la question du dopage sanguin, nous examinons la possibilité d'établir comme condition pour accueillir les athlètes de pouvoir fouiller leurs chambres au village olympique" par l'intermédiaire des inspecteurs des instances de lutte contre le dopage, a déclaré Sutcliffe. La décision sur les modalités d'un tel dispositif revient in fine au CIO.

L'IPOD CONSIDERE COMME UN PRODUIT DOPANT

20 minutes.ch - 16 oct. 2009

Après avoir remporté la course, une marathonienne américaine s'est vue retirer son prix pour cause de dopage. Elle avait écouté son iPod alors qu'elle courait.

Contactés par 20 minutes online, les organisateurs du Marathon de Lausanne et les responsables de Swiss Olympic affirment n'avoir jamais eu à faire à ce genre de problème jusqu'à présent. Il n'y a également pas de clause interdisant les lecteurs MP3 dans leurs règlements. Jennifer Goebel, 27 ans, n'a pas pu profiter longtemps de sa victoire du marathon de Lakefront dans le Milwaukee. La compétition qui s'est déroulée dimanche dernier a été le théâtre d'une fin de course pour le moins étonnante. Arrivée deuxième à l'issue des 42,195 kilomètres, l'athlète a d'abord profité de l'élimination de Cessie Peller. Cette dernière a été mise hors course pour avoir récupéré une bouteille en dehors des zones de ravitaillement.

Mais la joie pour Jennifer a été de très courte durée. Trahie par une photo la montrant avec son iPod sur les oreilles, la coureuse s'est vue être disqualifiée par le jury. Les juges ont considéré que courir avec un lecteur MP3 pouvait s'apparenter à du dopage. Ils ont motivé leur décision sur la base du règlement de la fédération d'athlétisme américaine Track & Field. Il y est précisé que les athlètes ne peuvent se servir d'appareils électroniques.

Suite à cette affaire, Jennifer n'a pas uniquement dû rendre sa médaille. Elle a également dû restituer le prix de 500 dollars (508 francs) offert au vainqueur. La victoire est finalement allée à la troisième, Corina Canitz.

«C'est tout simplement ridicule. J'ai juste participé à cette course avec des amis. Je voulais seulement m'amuser, c'est tout», a expliqué aux médias d'outre-Atlantique, une Jennifer Goebel visiblement déçue. «Ça allait un peu moins bien et j'ai donc écouté un mix de rock et de techno pendant quelques kilomètres», a-t-elle admis.

Pas une première

Le marathon de Duluth dans le Minnesota avait au mois de juin 2007 été le théâtre d'une trentaine de disqualifications parmi les coureurs qui écoutaient un MP3 pendant leur effort.

«C'est une habitude d'écouter ma respiration. Si on ne s'entend pas, on maîtrise moins l'effort. Et on court au rythme de la musique plutôt que d'écouter son corps», avait expliqué à l'époque l'ex-champion cycliste français Laurent Jalabert au site Rue89.fr.

DOPAGE: LE CYCLISTE ULLRICH A CONSULTE LE DR FUENTES A 24 REPRISES DE 2003 A 2006

AFP - 17 oct. 2009

BERLIN — La police criminelle allemande a établi que Jan Ullrich, ancien vainqueur du Tour de France, avait consulté à 24 reprises entre 2003 et 2006 le médecin espagnol Eufemiano Fuentes, au coeur d'un réseau de dopage dans le sport professionnel, rapporte Der Spiegel, à paraître lundi.

Le magazine allemand a eu accès au rapport d'enquête de 2219 pages établi par la police sur le vainqueur du Tour de France 1997, rapport qui conclut notamment que "Ullrich a utilisé le système de dopage du Dr Fuentes afin d'améliorer ses performances".

Les enquêteurs ont établi que l'ancienne figure de proue du cyclisme allemand, retiré des pelotons depuis février 2007, s'était rendu à 24 reprises à Madrid entre 2003 et 2006 pour consulter le Dr Fuentes, dont le réseau de dopage a été démantelé par l'opération Puerto.

La police allemande a mis la main sur une mine d'informations contenues dans le disque dur d'un ordinateur saisi au domicile du Belge Rudy Pevenage, son éminence grise, ancien directeur sportif de l'équipe Telekom puis T-Mobile.

Ils ont ainsi établi que Pevenage lui-même s'était rendu à Madrid à 15 reprises entre décembre 2003 et avril 2006 en n'y restant que quelques heures, le plus souvent juste avant un stage d'entraînement.

Ullrich a payé au total 80.000 euros au Dr Fuentes et a intensifié ses visites (huit entre février 2005 et mai 2006) en vue du Tour de France 2006.

Il n'avait pas pu participer à cette édition du Tour de France, puisque son équipe, T-Mobile, l'avait suspendu la veille du prologue au vu des révélations sur ses liens avec le Dr Fuentes, puis licencié quelques semaines plus tard.

Pevenage a reconnu lors d'auditions qu'Ullrich avait bien consulté sur ses recommandations le Dr Fuentes "environ quatre à six fois par an entre 2004 et 2006", mais "à sa connaissance, pas pour réaliser des manipulations sanguines".

"Il s'agissait de traiter ses problèmes de surpoids (problème récurrent d'Ullrich hors compétition, NDLR), afin de passer de 84 à 76 kg en quatre semaines", a assuré Pevenage qui a présenté aux policiers sa relation avec Ullrich "comme celle d'un père avec son fils".

Malgré de nombreuses plaintes, Ullrich n'est pour l'instant plus inquiété par la justice. Il a obtenu en avril 2008 l'abandon des poursuites pour escroquerie --le délit de dopage n'existant pas dans le droit allemand-- contre le versement d'une amende de 250.000 euros.

La star déchue, aujourd'hui âgée de 35 ans, vit avec sa femme et ses deux enfants en Suisse, sur les bords du lac de Constance, participe à des épreuves sportives à but caritatif et des courses automobiles, sa nouvelle passion.

Selon Der Spiegel, le natif de Rostock, en ex-RDA, a gagné entre 2003 et 2006 8,5 millions d'euros en salaires et autres contrats de partenariat. Il a reçu 250.000 euros d'indemnités de licenciement de T-Mobile qui s'est depuis désengagé du cyclisme professionnel.

LA FIFA ET L'AGENCE MONDIALE ANTIDOPAGE CONTRE LE DOPAGE SANGUIN DANS LE FOOTBALL

nouvelobs.com - 17 oct. 2009

La Fédération internationale de football (FIFA) et l'agence mondiale antidopage (AMA) vont mettre en place un dispositif de lutte contre le dopage sanguin qui sera mis à l'essai sur des footballeurs européens, a annoncé samedi la FIFA.

Un dispositif de profil sanguin similaire au passeport biologique déjà en vigueur dans le cyclisme pourrait être testé dès le mois prochain, a expliqué Jiri Dvorak, chef du service médical de la FIFA.

"Les analyses de sang en période de compétition sont l'avenir de la lutte contre le dopage dans le football et d'autres sports", a déclaré Jiri Dvorak à l'Associated Press, à l'occasion de la première conférence médicale de la FIFA, qui se tient à Zurich jusqu'à dimanche.

La FIFA souhaite que des joueurs se portent volontaires pour fournir au moins quatre échantillons de sang et d'urine prélevés hors compétition afin d'établir un profil sanguin individuel qui serait ensuite analysé par la laboratoire de l'AMA à Lausanne, en Suisse, déjà en charge du passeport biologique cycliste.

Les clubs qui prendrait part au dispositif seraient excusés des programmes de contrôles routiniers, mais leurs joueurs resteraient sujets à des contrôles supplémentaires après les matches. "Si quelque chose indique que quelqu'un manipule son corps, nous pourrions réaliser des contrôles ciblés", a précisé Jiri Dvorak.

Le président de la FIFA Sepp Blatter et celui de l'AMA John Fahey doivent se rencontrer le 29 octobre pour discuter de ce projet soutenu, selon Jiri Dvorak, par des joueurs de Barcelone, Manchester United, Arsenal et Chelsea. Les joueurs de ces clubs ont été approchés avant leur participation aux demi-finales de la Ligue des champions en avril dernier.

"La demande a été relayée par les médecins des équipes, et ils ont donné leur accord", a affirmé le chef du service médical de la FIFA.

Le directeur général de l'Agence mondiale antidopage David Howman a dit espérer que le projet serait mené à terme. "Nous avons plusieurs idées qui, nous l'espérons, seront le sujet de la rencontre avec le président de la FIFA", a-t-il indiqué à l'AP.

Ce projet confirme le réchauffement des relations entre la FIFA et l'AMA, qui s'étaient opposées publiquement cette année lorsque la FIFA avait refusé que les footballeurs soient soumis à l'obligation faite à d'autres sportifs de signaler leur localisation à l'AMA en vue de contrôles antidopage inopinés.

Un accord avait été trouvé lorsque la FIFA avait proposé qu'une catégorie de joueurs "à risque" -ceux participant à la Ligue des champions, revenant de blessure ou déjà convaincus de dopage- soient la cible de contrôles.

UN CAS DE DOPAGE DETECTE (PRESSE)

Le Parisien - 18 oct. 2009

La rameuse chinoise Guo Linna, participant aux Jeux nationaux chinois, a été testée positive à un stéroïde anabolisant, ce qui constitue le premier cas de dopage de ces Jeux, a annoncé l'agence de presse Xinhua News. Guo Linna, qui fait partie de l'équipe de la province de Henan, a été testée positive à la 19-norandrostenedione, selon un prélèvement effectué le 12 octobre. La rameuse devait participer à deux épreuves dames d'aviron, lors de ces Jeux chinois, qui se tiennent à Jinan, la capitale de la province de Shandong.

TROIS ATHLETES RUSSES SUSPENDUS POUR DOPAGE

Le Parisien - 20 oct. 2009

Le comité antidopage de la Fédération russe a suspendu 3 athlètes contrôlés positifs lors de compétitions nationales en juillet et en septembre, annoncent des médias locaux. Le lanceur de marteau Alexei Korolev a été contrôlé positif le 26 juillet lors des championnats russes à Cheboksary, et des substances interdites ont été retrouvées dans les échantillons fournis par deux marcheurs, Yevgeny Apanasenko et Maria Petrova, lors de la Coupe russe, le 18 septembre à Penza. Selon les médias, Korolev et Apanasenko ont été suspendus pour 2 ans, et Petrova pour 30 mois.

SUSPENSION DE DEUX ANS POUR LE CYCLISTE VINCENZO CENTRONE

Gouvernement Luxembourgeois (Communiqué de presse) - 20 oct. 2009

À l'occasion des contrôles antidopage faits par l'Agence luxembourgeoise antidopage le 28 juin 2009 lors du championnat national de cyclisme à Differdange, il y a eu un résultat anormal du cycliste Vincenzo Centrone, licencié de la Fédération sportive cycliste luxembourgeoise (FSCL), du fait de la présence d'une substance interdite dans l'échantillon de ses urines.

L'ALAD a constitué les dossiers conformément à son Code antidopage. Ayant conclu à une violation d'une règle antidopage, l'ALAD a saisi le Conseil de discipline contre le dopage (CDD) pour qu'il prenne connaissance et juge de la violation constatée.

Le CDD a pris sa décision en date du 16 septembre 2009 et cette décision n'a pas fait, de la part du sportif, l'objet d'un appel dans les délais prescrits.

L'infraction reprochée étant donnée en espèce, le CDD a prononcé contre le sportif Vincenzo Centrone une sanction de suspension de deux (2) ans, prenant cours à la date du 30 juillet 2009. Le rapport d'analyse a renseigné la présence de la substance interdite Modafinil.

Le CDD a prononcé encore l'annulation du résultat individuel de Monsieur Vincenzo Centrone réalisé lors du championnat national de cyclisme.

LE CYCLISTE SWANGUEN A ACCEPTE UNE SUSPENSION DE TROIS MOIS POUR DOPAGE

La Presse Canadienne - 20 oct. 2009

COLORADO SPRINGS, Colorado — L'Agence américaine anti-dopage (USADA) a fait savoir que le cycliste de San Diego J.D. Swanguen avait accepté une suspension après avoir échoué à un test antidopage pour un métabolite de marijuana ou de hachisch

L'USADA a déclaré mardi qu'un échantillon soumis par Swanguen le 19 juillet lors des Championnats nationaux USAC MTB avait été déclaré positif au carboxy THC. Tous ses résultats obtenus en compétition depuis cette date sont donc effacés.

L'Agence a indiqué que Swanguen avait accepté une suspension de trois mois, rétroactive au 9 octobre. La punition imposée au cycliste de 20 ans pourrait être réduite s'il suit le stage antidopage de l'USADA.

DOPAGE : MORENI VA PAYER L'UCI © PANORAMIC

Sport365.fr - 21 octobre 2009

L'Italien Cristian Moreni, contrôlé positif à la testostérone sur le Tour de France 2007 alors qu'il portait les couleurs de l'équipe française Cofidis, va devenir le premier coureur de l'histoire à payer à l'UCI une « amende » représentant une année de salaire.

Suspendu deux ans pour dopage à la testostérone lors du Tour de France 2007, l'Italien Cristian Moreni (36 ans) va devenir le premier coureur de l'histoire à payer une amende (reversée à la lutte antidopage) correspondant à une année de salaire auprès de l'UCI. « Moreni est venu nous voir la semaine dernière et on a défini les termes du paiement, a indiqué Pat McQuaid, le président de la Fédération internationale, au journal italien La Gazzetta dello Sport. Aucun coureur n'a payé ce type d'amende jusqu'à aujourd'hui (Ndlr : cette amende à hauteur d'un an de salaire a été introduite au programme anti-dopage de l'UCI en juin 2007). Vinokourov, Kashechkin et Rasmussen, tous positifs en 2007, ont fait appel de la décision auprès du Tribunal arbitral du sport et on attend son jugement. » Moreni espère effectuer son retour dans les pelotons la saison prochaine.

UNE CONFERENCE VA DEBATTRE A L'UNESCO DE L'AVENIR DE LA LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Tolerance.ca - 21 octobre

La Conférence des Parties à la Convention internationale contre le dopage dans le sport se tiendra du 26 au 28 octobre 2009 au siège de l'UNESCO à Paris. Adoptée à l'unanimité par la Conférence générale de l'UNESCO, le 19 octobre 2005, la Convention a déjà été ratifiée par 127 Etats. Environ 250 participants représentant les gouvernements débattront de l'avenir de la lutte contre le dopage dans le sport.

La Convention peut se prévaloir d'un important succès en termes de ratification puisque le nombre d'Etats parties a triplé depuis la première session de la Conférence des Etats parties qui a eu lieu en février 2007.

La cérémonie d'ouverture sera marquée par les interventions du Directeur général de l'UNESCO, Koichiro Matsuura, du Conseiller spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour le sport au service de la paix et du développement, Wilfried Lemke, du Président de l'Agence mondiale antidopage, John Fahey, du Président de la commission médicale du Comité international olympique, Arne Lundqvist et du Vice-président du Comité international paralympique, Miguel Sagarra.

Au cours de ses séances, la Conférence aura l'occasion de se pencher sur l'administration du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport créé par l'UNESCO en application de la Convention. Grâce à la générosité de dix-neuf Etats membres, le Fonds dispose de 2,2 millions de dollars pour aider des projets nationaux ou internationaux en matière de lutte contre le dopage. Opérationnel depuis 2008, le Fonds a déjà pu aider 7 projets en Afrique (Mali, Mozambique et Seychelles), Amérique (Barbade, Jamaïque et Uruguay) et Europe (Albanie). De nouveaux projets ont été soumis récemment.

La Conférence examinera également le système de suivi électronique de la mise en œuvre de la Convention mis en place par l'UNESCO. Ce système - le premier système de suivi électronique pour une convention des Nations Unies - a été élaboré afin de disposer de terme d'un système de suivi harmonisé des programmes de lutte contre le dopage de l'ensemble des parties prenantes, gouvernements et organisations sportives.

La liste des substances et méthodes interdites dans le sport fera l'objet d'une procédure d'adoption par la Conférence afin de disposer au 1er janvier 2010 d'une liste harmonisée entre Etats et organisations sportives. Le Code mondial antidopage, adopté par l'Agence mondiale antidopage (AMA) en mars 2003, a constitué la première tentative d'harmonisation des normes dans la lutte contre le dopage dans le sport. Mais, compte tenu de la nature de l'AMA, fondation de droit privé suisse, le Code n'était pas doté d'un caractère juridique de droit public contraignant. La Convention harmonise les règlements concernant le dopage dans tous les sports et dans tous les pays.

La Conférence entendra le rapport de l'Agence mondiale antidopage sur la mise en œuvre du Code mondial antidopage. Le Code prévoit que le gouvernement qui omettra de ratifier la Convention avant le 1er janvier 2010, ou qui ne s'y conformera pas par la suite, pourra ne plus être admissible aux fins de candidature à l'organisation de manifestations sportives.

REVELATIONS MORMECK : L'EMBARRAS DU MONDE DE LA BOXE

RMC.fr - 21/10/2009

Le boxeur a affirmé dans son livre s'être vu proposé des produits qu'il a refusé de prendre après les avoir fait analyser. Son entraîneur de l'époque affirme qu'il s'agit de compléments alimentaires.

Les pages 92 et 93 du livre de Jean-Marc Mormeck « A poings nommés », et son passage sur les étranges pilules vertes présentées par Louis Acariès au boxeur ne laissent pas le monde de la boxe indifférent. Mais dire que cette histoire de « produits présentés comme homéopathiques », que Jean-Marc Mormeck a finalement refusé de prendre, fait parler est un grand mot tant la question d'un possible dopage plonge la profession dans un silence gêné.

Interrogé samedi par RMC Sport, Louis Acariès a sorti l'artillerie lourde, traitant le boxeur de « has been » et promettant qu'il allait lui « casser le museau ». Soit mais au-delà de ces gesticulations bruyantes d'usage quid des faits ? Mormeck s'est-il vu proposer des pilules ? Réponse à 390° d'Acariès : « Mais tout le monde prend dans la boxe, certains prennent d'autres pas. (...) Et il les a pris ces pilules Mormeck ? Non, alors de quoi se plaint-il ? S'il les avait pris au moins. Ça a toujours été une pleureuse ce type, un tocard. »

Questionné par nos soins, Joseph Germain, l'entraîneur du boxeur cité dans l'ouvrage, s'est montré moins offensif, nous demandant d'excuser sa mémoire défaillante. S'il va dans le sens des faits décrits par Mormeck, le coach de Noisy Le Grand affirme qu'il s'agissait de compléments alimentaires, une précision qui ne figure pas dans le récit. « J'ai fait analyser les pilules par une amie laborantine dans un hôpital. Elle nous a dit qu'il n'y avait pas de contre-indications. » Alors pourquoi ne pas prendre des compléments qui ne présentaient aucun risque pour l'athlète ? « On a eu les résultats après ». Invité du Moscato Show sur RMC mercredi, Mormeck a fourni une réponse qui laisse perplexe : « On m'a proposé quelque chose, j'ai refusé. Heureusement, on n'a pas pris les pilules. On ne s'était pas ce qu'il y avait dedans. »

Comment interpréter la mise en garde d'Acariès, toujours selon le livre : « Il est possible que tu fasses une petite dépression prochainement. Mais ne t'inquiète pas, si c'est le cas je te donnerai quelque chose pour te remettre »... Quel produit peut avoir un effet secondaire pareil ? Michel Audran, professeur et expert en matière de lutte antidopage à la faculté de Montpellier, invite à regarder du côté des « relaxants musculaires, type Tétrazepam (famille des benzodiazépines), dont certains agissent au niveau cérébral, ce qui peut expliquer une 'petite dépression' ». Germain lui préfère refiler la patate chaude : « Il faut demander aux autres boxeurs qui étaient permanents à la salle de La Plaine, eux savent peut-être quelque chose, nous, on venait de temps en temps, on était de passage. »

Direction les anciens, les fidèles des Acariès, donc, les Bruno Girard, Brahim Asloum et Mamadou Thiam. Sollicité, le champion d'Europe des super welters balaie les affirmations de Mormeck d'un revers de gant : « Je m'entraînais naturellement, avec ma force, Louis était là pour m'accompagner, pas pour me refiler cette merde là, on ne m'a jamais rien proposé. » Qui était cette « personne dite spécialiste de la question », présentée dans le livre comme gravitant autour de Louis Acariès, et qui aurait recommandé les pilules à Mormeck ? « On était combien dans la salle à donner des conseils ?, lâche Thiam. Tout le monde accompagnait Louis, je ne sais même plus qui était là, tellement il y avait de monde. Tout le monde faisait tout, tout le monde voulait être tout le monde. »

Nous avons aussi sondé l'avis de Mahyar Monshipour, le sextuple champion du monde, qui a travaillé avec Louis Acariès. « Je ne parlerai pas de cette histoire entre Mormeck et Acariès. Louis, je lui disais 'Bonjour, au revoir', c'est tout. Je peux vous dire par contre qu'à Blagnac (où il s'entraînait à partir de 2000), certains ne marchaient pas à l'eau claire. »

UN MEDECIN SUSPENDU 10 ANS

L'Equipe.fr – 21/10/2009

Le médecin espagnol Marcos Maynar de l'équipe cycliste LA-MSS, exclue des compétitions en 2008 pour dopage, a été suspendu pour dix ans, a annoncé la Fédération portugaise ce mercredi. Le conseil de discipline de la Fédération l'a condamné «à une peine de suspension de toute activité médico-sportive pour avoir prescrit et ou fourni des substances prohibées et masquantes à certains cyclistes de l'équipe LA-MSS pendant la saison 2008».

En outre, Pedro Cardoso, Alfonso Azevedo, Rogério Batista et Claudio Faria, ont également été suspendus pour des périodes allant de un an et deux mois à deux ans. Le directeur sportif Manuel Zeferino a quant à lui été condamné à payer une amende de 2.800 euros. La fédération rappelle en outre que Joao Cabreira, champion du Portugal 2008 de cyclisme suspendu deux ans pour dopage en février dernier, avait été blanchi comme annoncé précédemment, ainsi que le président de l'équipe Luis Fernando d'Almeida et le coureur Tiago Silva.

LE COVAN CELEBRE L'ACHEVEMENT DU LABORATOIRE DE CONTROLE ANTIDOPAGE DE POINTE DES JEUX D'HIVER DE 2010 A L'ANNEAU OLYMPIQUE DE RICHMOND

CNW Telbec (Communiqué de presse) - 21 oct. 2009

On a dévoilé aujourd'hui l'un des laboratoires de contrôle antidopage les plus avant-gardistes du monde, lequel traitera environ 2 425 échantillons d'urine et de sang recueillis auprès des athlètes qui prendront part aux

compétitions des Jeux d'hiver de 2010. Cet événement souligne l'achèvement de l'installation des derniers équipements à l'Anneau olympique de Richmond.

Le laboratoire de contrôle antidopage d'une superficie de 1 350 mètres carrés est la clé afin d'atteindre l'objectif du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver (COVAN), sous la direction et l'autorité du Comité international olympique (CIO) et du Comité international paralympique (CIP), visant à offrir des Jeux sans dopage en 2010. Le budget total lié au programme de contrôle antidopage est d'environ 16,4 millions de dollars, soit 8,9 millions de dollars alloués à la construction et à l'équipement du laboratoire et 7,5 millions de dollars alloués à l'exploitation.

Le laboratoire fonctionnera durant les Jeux à titre de laboratoire satellite de l'Institut national de la recherche scientifique-Institut Armand-Frappier (INRS), situé au Québec. L'INRS est le seul laboratoire du Canada accrédité par l'Agence mondiale antidopage (AMA) et il est reconnu pour ses 30 ans d'expertise relativement aux tests internationaux d'échantillons provenant d'athlètes de tous les sports. L'équipe de contrôle antidopage de Vancouver 2010 est chargée de sensibiliser les athlètes aux règles et procédures liées au contrôle antidopage, tandis que l'équipe de l'INRS sera chargée de tester les échantillons recueillis auprès des athlètes.

À compter du mois de janvier, l'installation de Richmond comptera 30 techniciens de l'INRS, lesquels travailleront jour et nuit, en plus de sept scientifiques internationaux provenant des autres laboratoires accrédités par l'Agence mondiale antidopage (AMA), qui eux, utiliseront leurs connaissances pour analyser et interpréter les résultats. Ils effectueront leurs premiers tests officiels pour les Jeux le 4 février 2010, lorsqu'on prélèvera des échantillons d'urine et de sang des athlètes, avant les compétitions.

"Le COVAN est sans contredit contre le dopage dans le sport", a déclaré Cathy Priestner Allinger, vice-présidente de direction du COVAN, sport et exploitation aux Jeux. "Les athlètes méritent le droit de concourir sur un terrain de jeu franc et équitable, et le programme de contrôle antidopage de pointe est une étape critique dans la réalisation de cet objectif. Ce laboratoire au site est la plaque tournante du programme et comprend l'équipement le plus sophistiqué technologiquement et les meilleurs scientifiques, grâce à l'INRS."

"Un autre élément clé de notre programme pour dissuader les athlètes de se droguer est l'éducation", a-t-elle ajouté.

"L'année passée, lorsque nous avons accueilli les athlètes pour assister aux épreuves sportives qui se déroulaient à nos sites, notre équipe antidopage du COVAN a discuté avec eux de leurs droits et responsabilités vis-à-vis les règlements établis contre le dopage et les procédures à suivre pour 2010."

La Ville de Richmond soutient le COVAN en lui consacrant un endroit pour aménager le laboratoire à l'Anneau olympique de Richmond, lieu où se tiendront les épreuves de patinage de vitesse pendant les Jeux. Après les Jeux, cet espace abritera un centre de médecine sportive et un centre de sciences sportives, soit deux services qui seront offerts à la communauté. Le maire de Richmond, Malcolm Brodie, a déclaré que les citoyens de Richmond étaient ravis d'accueillir à l'Anneau olympique de Richmond un tel laboratoire, crucial pour le bon fonctionnement des Jeux.

Le laboratoire est une copie conforme du laboratoire de l'INRS situé à Montréal, au Québec. En plus, il est pareillement équipé et disposé pour aider les techniciens à s'y habituer rapidement. Le laboratoire est également insonorisé et imperceptible aux vibrations sismiques afin d'assurer des résultats précis, deux critères techniques et physiques exigés par l'Agence mondiale antidopage (AMA) qui permettront de préserver l'intégrité.

"Nous sommes fiers de nous associer au COVAN dans le but d'offrir un programme mondial antidopage pour les Jeux d'hiver 2010", a mentionné la directrice du laboratoire de contrôle antidopage de l'INRS, Dre Christiane Ayotte. "Les employés du laboratoire situé à l'Anneau olympique de Richmond utiliseront des techniques et des méthodes de pointe qui détecteront la présence de substances illicites dans les échantillons de sang ou d'urine des athlètes."

Il est fort possible que ce soit la première fois de l'histoire olympique et paralympique que le laboratoire soit situé à l'intérieur d'un site d'épreuves sportives sécurisé. Les conducteurs livrant les échantillons de sang et d'urine des sites dans la région des Jeux déposeront les échantillons à l'intérieur d'une fente sécurisée, semblable à celle que l'on utilise dans les banques, pour les envoyer directement dans une unité de réfrigération afin qu'on les examine.

Il y aura des stations de contrôle antidopage à tous les sites d'épreuves sportives où 130 agents de contrôle de dopage, 50 agents de prélèvement sanguin et 300 escortes - tous des bénévoles auxquels le COVAN a offert une formation sur 18 épreuves sportives au cours de l'année - prélèveront les échantillons des athlètes. On prélèvera 2 000 échantillons d'olympiens, en plus de 425 échantillons de paralympiens. On apportera les échantillons par véhicule au laboratoire à Richmond dans un délai de quelques heures afin qu'il y ait une chaîne de possession sécurisée.

Au nom du CIO et du CIP, le COVAN effectuera des tests aléatoires, pondérés et ciblés sur des athlètes aux Jeux. Le programme de contrôle antidopage comprendra des renseignements d'un certain nombre de sources pour faire en sorte que ce soit le programme le plus efficace possible. On connaîtra les résultats officiels dans un délai de 72 heures.

Les activités du laboratoire à l'Anneau olympique de Richmond sont conformes à la norme technique internationale ISO/IEC 17025 et ont été vérifiées par l'AMA et le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) afin d'assurer la conformité aux normes internationales les plus élevées pour le test des échantillons prélevés au cours des Jeux.

Le laboratoire fermera ses portes vers la fin du mois de mars après la clôture des Jeux paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. L'INRS achètera une grande partie de l'équipement et l'utilisera ensuite dans ses installations à Montréal comme un héritage durable des Jeux d'hiver de 2010.

À propos du COVAN

Le COVAN est responsable de la planification, de l'organisation, du financement et de la tenue des XXIes Jeux olympiques d'hiver et des Xes Jeux paralympiques d'hiver en 2010. Les Jeux olympiques d'hiver de 2010 auront lieu à Vancouver et à Whistler du 12 au 28 février 2010. Vancouver et Whistler accueilleront les Jeux paralympiques d'hiver du 12 au 21 mars 2010. Visiter www.vancouver2010.com.

À propos de l'INRS (Institut national de la recherche scientifique)

L'INRS est formé de quatre centres de recherche et de formation universitaires. Les chercheurs du Laboratoire de contrôle antidopage situé au Centre INRS - Institut Armand-Frappier, participent depuis plus de 30 ans, depuis les Jeux olympiques de 1976 à Montréal, à la détection d'agents de dopage interdits dans les sports. Membre d'un réseau de 33 laboratoires internationaux reconnus par l'Agence mondiale antidopage, il est le seul au Canada, et seulement l'un de trois laboratoires en Amérique du Nord. Chaque année, le laboratoire de l'INRS analyse environ 15 000 échantillons des organisations sportives nationales et internationales.

HARRY LONGFORT SUSPENDU 2 ANS POUR DOPAGE

DOMactu – 22/10/2009

Le directeur sportif du club cycliste de la Digicel/JCA a été suspendu pour une durée deux ans. Ses tests se sont révélés positifs aux amphétamines. Deux autres coureurs ont également été sanctionnés.

[jeudi 22 octobre 2009 à 00:07:00 | DOMactu.com | Par Karen Bourgeois]

La nouvelle fait grand bruit au sein du peloton guadeloupéen, quand on connaît la notoriété de l'ancien coureur cycliste Harry Longfort.

C'est lors d'un contrôle effectué le 29 mars dernier, sur une course Ufolep, que l'actuel directeur sportif de l'équipe Digicel/JCA a été épinglé.

Les résultats viennent d'être dévoilés. Le test pratiqué s'est donc révélé positif aux amphétamines. Harry Longfort a été suspendu pour une durée de deux ans.